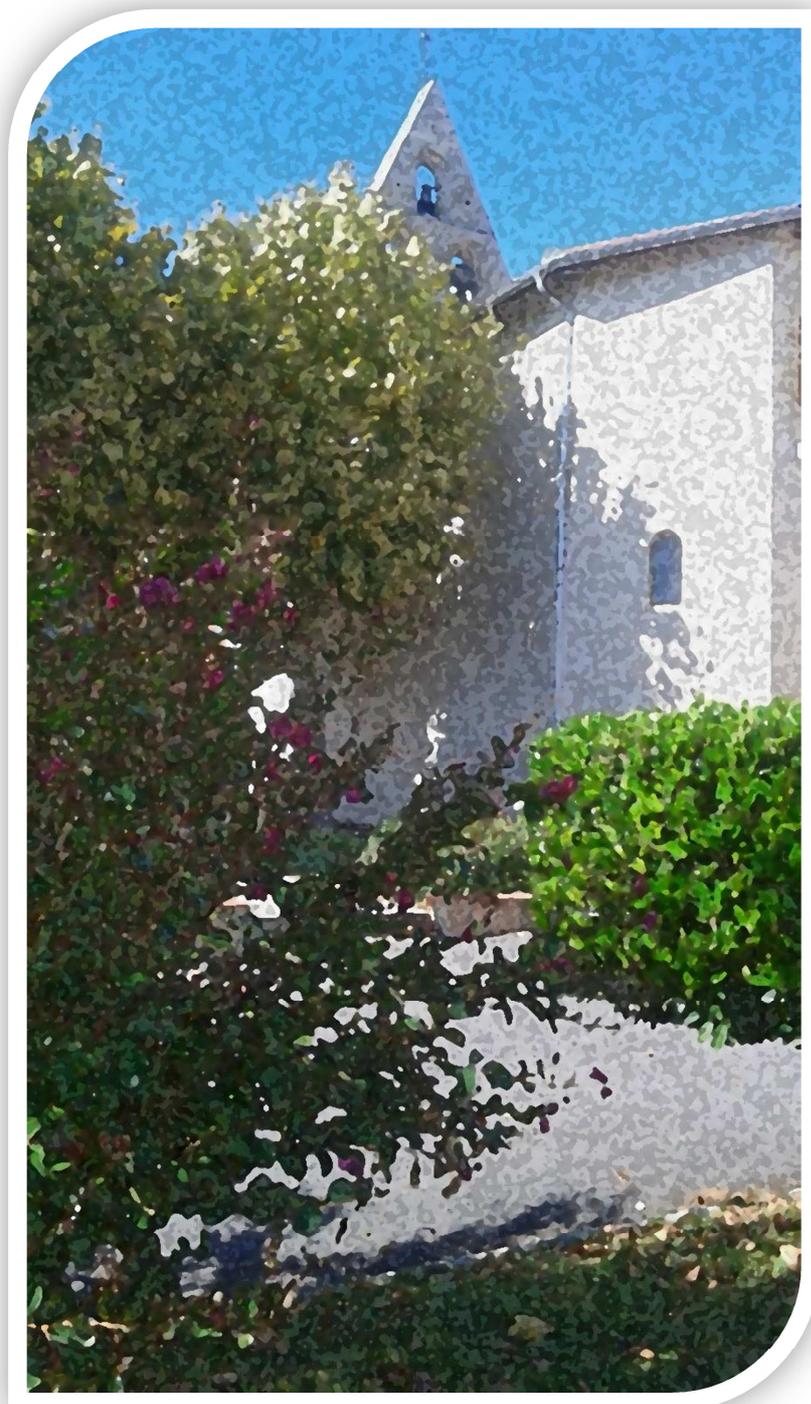


Commune de FRANCON

Bulletin Communal d'Information



Octobre 2018

Informations Mairie

Heures d'ouverture du secrétariat :

Mardi-jeudi-vendredi de 14 à 17 heures.

Téléphone : 05.61.98.87.65 – mail : mairiefrancon@wanadoo.fr

Site : www.mairie-francon31.fr

Permanences de M. le Maire

Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, peut vous recevoir aux heures de permanences ou sur rendez-vous :

Jeudi de 14h à 16h et samedi de 10h à 12h à la mairie.

Etat civil 2018

- Une naissance
Sara AUBREJAC

- Trois décès
Marthe GROS
Albert LOUMAGNE
Rose-Marie MAUPOMÉ

Formalités diverses

✓ Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales.

A compter de 2019, les listes électorales seront désormais permanentes. Vous pourrez vous inscrire tout au long de l'année. La loi du 1^{er} août 2016 a créé un répertoire électoral unique (REU) et permanent qui sera tenu par l'INSEE et transmis au maire lors de chaque scrutin.

✓ Recensement militaire

Lorsque vous avez 16 ans pensez à vous faire recenser dans la mairie de votre domicile.

Six mois après, vous pourrez suivre directement en ligne votre inscription sur le site majdc.fr.

✓ **Accès à la déchetterie**

Pour aller à la déchetterie, vous devez présenter une carte. Elle est à retirer en mairie.

✓ **Location de la salle des fêtes**

La commune loue la salle des fêtes au tarif de :

80 € l'été et 130 € l'hiver pour les Franconnais,

250 € l'été et 300€ l'hiver pour les non Franconnais

Une caution de 150€ est demandée.

Pour la réserver, vous devez vous adresser au secrétariat.

✓ **Concessions au cimetière**

Vous pouvez acheter une concession de terrain ou une case contenant 4 urnes au columbarium pour une durée de 30 ans.

Le tarif pour un terrain est de 40 € le m² et pour une case il est de 800 € l'unité.

Finances communales

1/ Compte administratif de l'année 2017

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		7 987.23		184 609.17		192 596.40
Opérations exercice	25 190.39	28 826.31	119 170.21	133 676.15	144 360.60	162 502.46
Résultat de clôture		11 623.15		199 115.11		210 738.26
Restes à réaliser	21 500.00				21 500.00	
Résultat définitif	9 876.85			199 115.11		189 238.26

Il a été approuvé à l'unanimité et le résultat de fonctionnement est affecté comme suit :

- 189 238.26 € en fonctionnement

- 9 876.85 € en investissement.

2/ Vote du budget primitif

Le budget communal 2018 s'équilibre en dépenses et en recettes à 377 274 € ;

Section de fonctionnement : 295 464 €

Section d'investissement : 81 810 €.

A l'unanimité, le budget primitif 2018 a été voté.

3/ Taux communaux 2018

Monsieur le Maire communique à l'assemblée les bases d'imposition applicables en 2018 et les taux actuels.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de voter pour 2018 les taux suivants ;

Soit pour	2018	Pour rappel 2017, Soit +1.01%
Taxe d'habitation	: 8.38 %	8.29%
Taxe foncière bâtie	: 7.89 %	7.81%
Taxe foncière non bâtie	: 77.27 %	76.46 %
Soit une recette fiscale de 48226 €.		

Délibérations du Conseil Municipal

24 mars 2018

- Vote du compte de gestion de l'exercice 2017
- Vote du compte administratif 2017
- Affectation du résultat de fonctionnement 2017
- Vote du budget primitif 2018
- Licence IV : Acquisition en cours
- Clôture des comptes du Syndicat Intercommunal de Transport des Personnes Agées (SITPA)
- Adhésion au Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Cœur de Garonne
- Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne, vote d'une enveloppe financière pour des petits travaux urgents

14 avril 2018

- Vote des taux communaux
- Licence IV : modalités de gestion

28 juillet 2018

- Validation du rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET)
- Rénovation de l'Eclairage Public au village
- Répartition des frais de scolarité pour l'année 2017-2018
- Participation à l'achat mutualisé de matériel pour la psychologue scolaire
- Mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire pour le personnel communal)
- Recensement de la population

Travaux réalisés en 2018

- Rénovation de l'éclairage public dans divers secteurs de la commune : coût : 3649 €
- Acquisition d'une licence IV : prix 11 000 € qui sera gérée par le Comité des Fêtes de Francon.
- Remplacement des menuiseries à la mairie : coût 12 500 € TTC.
- Pose de panneaux de rue et distribution des numéros à chaque maison : coût 2430.84 TTC €
- Couverture du couloir de la salle des fêtes par les élus et bénévoles.

Travaux en cours ou à réaliser

- Des petits travaux seront réalisés par les conseillers municipaux lors d'une journée citoyenne.
- Aménagement du couloir de la salle des fêtes, transformation d'une porte.
- Rénovation de l'éclairage public dans le centre du village.

Recensement de la population

En 2019, nous devons réaliser le recensement de la population de Francon. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur à votre domicile. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.

A ce sujet, la commune de Francon recherche une personne pour effectuer le recensement de la population du 1^{er} janvier au 28 février 2019, nous vous communiquons ci-après l'offre.

Offre d'emploi

Poste : Vacataire, 10h/semaine du 01/01/2019 au 28/02/2019

Mission :

- Participer aux réunions d'information et de formation
- Préparer la tournée de recensement
- Se rendre chez les personnes à recenser
- Utiliser l'outil informatique pour finaliser le recensement et aider au recensement en ligne

Expérience et aptitude :

- Maîtrise des règles d'orthographe et de la syntaxe
- Maîtrise des outils bureautiques
- Rigueur et méthode
- Disponibilité.
- Permis voiture.

Rémunération : SMIC

Information particulière : Contacter la mairie au 05.61.98.87.65.

Candidature à adresser à la mairie avant le 30 octobre 2018, CV et lettre de motivation.

Déviations du village à l'occasion de la fête locale

Comme chaque année une déviation sera mise en place à l'occasion de la fête locale des 26, 27 et 28 octobre 2018.

Permanences des conseillers départementaux

Christian SANS et Sandrine DUARTE

Prendre contact auparavant avec leur secrétariat au 05.34.33.32.22

Lieux	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Rieumes	6	4	Férié	6
Cazères	14	12	9	14
Le Fousseret	5	3	7	12
Aurignac	19	3	21	19
Isle-en -Dodon	22	27	24	22

Présentation des pôles de la Communauté de Commune Cœur de Garonne

1/ CAZÈRES (SIEGE SOCIAL)

➤ Pôle développement territorial

Téléphone : 05.61.98.27.72

Développement économique - Tourisme et culture - Urbanisme et habitat
Numérique et informatique - Mobilité et transport

➤ Pôle services à la personne

Téléphone : **05.61.98.27.72**

Aide à domicile - Portage de repas

2/ RIEUMES

➤ Pôle administration générale

Téléphone : 05.61.91.94.96

Secrétariat général – Finances - Ressources humaines - Communication
Achat et commande publique
Archives
Secrétariat intercommunal

3/LE FOUSSERET

➤ Pôle services à la population

Téléphone : 05.61.98.38.79

Petite enfance - Enfance et jeunesse
Action sociale

➤ Pôle environnement et cadre de vie

Téléphone : 05.61.97.93.92

Déchets – Voirie - Terrains sportifs - Travaux
Services techniques
Animaux errants

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site : <http://www.cc-coeurdegaronne.fr>

Rappel sur le tri sélectif

A priori, certains n'ont toujours pas compris comment trier et où porter leurs déchets !



Par quartier, sont disposés des containers verts pour les déchets ménagers qui doivent être dans des sacs fermés et des containers jaunes pour les déchets recyclables qui eux doivent être mis en vrac.

Au village, on retrouve les mêmes containers avec en plus le container pour le verre.

Tous les autres déchets, (matelas, ferraille, télévision, etc...) doivent être amenés à la déchetterie et non déposés au pied des containers.

Certes ce service est cher pour chacun d'entre nous mais s'il faut payer quelqu'un pour rapporter tous ces déchets, la facture sera plus conséquente et ...on viendra se plaindre que tout est cher !

Nous avons la chance d'habiter dans un beau village de campagne, qu'il le reste. Que chacun de son côté et tous ensemble, faisons en sorte de le garder.

En conséquence :

Celui ou celle qui sera pris sur le fait paiera très cher son méfait.

Nous avons tout à notre disposition pour nous débarrasser des choses dont nous n'avons plus besoin...Il suffit de la volonté pour le faire !...

Nous demandons à tous d'être vigilants et de ne pas hésiter à dénoncer les fautifs.

Bon vivre ensemble

En début d'année, les vœux du Conseil Municipal,



Et tout au long de l'année des repas de quartiers.



Le petit mot des élèves de l'école de Francon

Et oui, c'est la rentrée...

C'est parti pour bien travailler !

Cette année, au programme : chant, poésie, anglais, maths, français... et surtout bien rigoler !

Pour nous emmener, nous avons L'AS du volant, Jacques, avec son bus dernier cri.

A la cantine, quelle joie, nous avons LA fée des fourneaux, Evelyne, toujours au poste.

Tous les jours de classe, elle nous fait nous régaler !

Dans notre cour, nous pouvons nous exercer aux joies du petit jardinier grâce à notre potager. Nous allons peut-être avoir bientôt un poulailler (d'ailleurs merci de tenir vos renards en laisse).

Avec une vue imprenable sur les Pyrénées, nous avons tout un tas de jeux de récré...

En classe, riches de nos 22 personnalités, nous nous entraïdons pour progresser.

Sur TBI, ardoises ou cahiers, nous espérons bien progresser, tous y arriver, et surtout comprendre toutes ces règles de français !

Les manifestations que l'association des parents organise nous aident à réaliser nos projets et sortir de l'école : cinéma, théâtre, muséum, activités diverses et variées...

Nous avons beaucoup de chance pour les sommes récoltées.

Bonne rentrée à tous, et n'oubliez pas de faire vos devoirs, car élever son esprit, c'est augmenter le sourire de l'intelligence



Le mot du Maire :

Depuis la rentrée de septembre, la semaine scolaire est organisée sur 4 jours, lundi, mardi, jeudi et vendredi sur tout le R.P.I.

Le petit mot des parents d'élèves



L'APEAFT a pour objectif d'organiser des manifestations pour récolter des fonds et ainsi de participer au financement des projets et sorties pédagogiques organisées par les enseignantes pour les enfants.

Voici les dates à ne pas rater...alors tous à vos agendas !

- **18 novembre 2018 : vide grenier à ALAN**
- **09 février 2019 : loto à FRANCON**
- **19 mai 2019 : marché d'artisans à ALAN**

Crèches, garderie

Pour vos modes de garde d'enfants, nous vous rappelons que vous pouvez solliciter /contacter les services de la communauté de communes Cœur de Garonne.

Des séjours, des activités sont également proposés assez régulièrement, n'hésitez pas à les contacter ;

Site : <http://www.cc-coeurdegaronne.fr> ou par téléphone au 05.61.98.38.79.

ACCA de FRANCON

Comme pratiquement tous les ans, l'ouverture de la chasse s'est déroulée pendant une période de sécheresse, rendant difficile la quête de nos amis à quatre pattes.

Cette année, nous avons aperçu bon nombre de cailles des blés grâce aux champs de chaumes restés en place.

Malgré nos efforts, nous n'avons vu que peu de faisans. Le temps humide de ce printemps n'a pas favorisé la nidification de cette espèce.

Nous avons lâché quelques perdreaux à l'ouverture et nous allons recommencer le mois prochain. Des agrainoirs sont en place pour essayer de faire rester ce gibier sur la commune. (A ce sujet, un agrainoir avec 5 kgs de blé, s'est envolé...Nous ne l'avons pas retrouvé.)

Nous remercions les agriculteurs, c'est grâce à leurs cultures que nous pouvons chasser et certains, qui pratiquent l'interculture, procurent par cette action un couvert et un refuge pour le petit gibier pendant la période intermédiaire des semailles. D'autre part, un agriculteur a mis en place des jachères faune sauvages. Une subvention lui sera octroyée par la Fédération des chasseurs.

Le lièvre, lui, se porte bien et certainement que cela résulte des actions mises en place l'année dernière sur l'AICA, à savoir, un bracelet de prélèvement numéroté par chasseur, pour la saison de chasse.

Concernant le sanglier, la régulation est effectuée par l'équipe de chasseurs de sangliers de l'AICA, qui est appelée par les agriculteurs lorsqu'ils ont des dégâts dans leurs récoltes, équipe dirigée d'une main de fer par notre secrétaire Jean Marc Morales.

Le nombre de chevreuils reste constant, nous commencerons les battues fin Novembre. Un grand cervidé (cerf) a été aperçu sur la commune, espérons qu'il ne soit que de passage... (Il lui faut 15 kgs de nourriture par jour...)

Parlons un peu GIC. (Groupement d'intérêts cynégétique.)

Au niveau de l'environnement, un bilan de restaurations des mares sur le GIC Nère-Louge (15 communes) a été effectué.

32 mares situées sur le GIC Nère-Louge ont été diagnostiquées dans le but d'être restaurées prochainement. (Élagage et débroussaillage pour certaines et restructuration des berges pour d'autres.)

Ce projet régional, conduit et animé par les Fédérations des Chasseurs, est soutenu par l'Europe, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et la région Occitanie.

Page suivante vous verrez un document relatif aux futurs travaux effectués grâce au GIC Nère-Louge en plus des plantations réalisées l'année dernière. Preuve en est, que les chasseurs ont aussi un rôle environnemental et écologique.

Le bureau de l'ACCA vous remercie pour l'accueil que vous nous faites lorsque nous traversons vos propriétés et vous souhaite une bonne Fête de Francon.

B.Duquesne



Les mares en Haute-Garonne Les chasseurs au service de l'environnement

Qu'est-ce qu'une mare?

Les mares sont de petites étendues d'eau stagnante. Leur surface reste modeste, ne dépassant guère 2000 m², ayant une profondeur n'excédant pas les deux mètres car cela permet à la lumière de pénétrer toute la masse d'eau.

Elles sont séparées en trois types d'hydrologie: **les permanentes** (en eau toute l'année), **les temporaires** (en eau une partie de l'année) et **les anciennes** (sans eau, mare comblée). Elles sont alimentées par les ruissellements d'eaux de pluies, les sources ou nappes, ou les cours d'eau voisins.



Mare permanente et ouverte [Francon]

Des petites zones humides ayant de nombreux rôles

Hydrologique: Elles vont posséder un pouvoir de rétention de l'eau lors de fortes précipitations et ont la faculté de la restituer progressivement pour réapprovisionner les cours d'eau voisins. De plus, une grande majorité des plantes aquatiques vont filtrer et épurer les eaux trop riches en azote.

Anthropique: A l'heure actuelle, de nombreuses mares sont utilisées pour l'abreuvement du bétail mais aussi comme réserves contre les incendies.

Écologique: Ce sont les habitats de nombreuses espèces animales et végétales et le dernier refuge d'espèces rares (elles permettent leur circulation et facilitent la recolonisation de ces habitats). De plus, elles servent d'abreuvement et d'alimentation pour le gibier.

Culturel & patrimonial: Elles contribuent au paysage naturel rural en créant des espaces attrayants. Elles reflètent les pratiques et les usages d'autrefois.

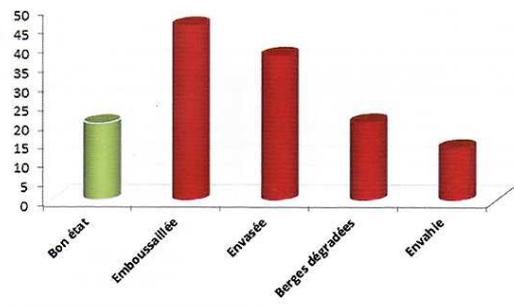


Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*)

Le Projet MileOc: Connaître et restaurer ces milieux

Depuis 2002, la Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne avec les acteurs du territoire ont permis le recensement **d'environ 600 mares sur 71 communes du département.**

Environ 64% d'entre elles sont permanentes, 22% sont temporaires et 14% sont anciennes (comblées totalement).



Parmi les 600 mares répertoriées sur ces territoires, **seulement 20% sont considérées en bon état** et presque la moitié des points d'eau restants sont embroussaillés et/ou envasés. Une priorisation a été effectuée afin d'identifier les mares nécessitant une restauration immédiate.

Pour ce faire, la Fédération des Chasseurs a utilisé une méthode comprenant différents enjeux tels que: l'état général de la mare, les réserves en eau (zones humides et réseaux de mares), leurs connectivités (via des éléments de la trame verte et bleue), les zones d'intérêts écologiques (ZNIEFFS et comptages de la FDC,...), et la sensibilité du sol (la pente, la protection du couvert végétal et l'érodibilité du sol).

Comité des Fêtes



Aubades / Fête Locale

Comme chaque année, nous viendrons vous rendre visite durant le week-end précédent la fête locale. Nous commencerons la tournée le samedi 20 à midi jusqu'au dimanche 21 octobre 2018 dans l'après-midi.

Voici le circuit



FRANCON

Vendredi 26 Octobre 2018



- 14h30 : Concours de pétanque en amical
16h00 : Goûter d'Halloween pour les enfants + Atelier maquillage « Hé-fée Mask »
18h00 : **Séance de ZUM'BOUBOUI** proposée par Julie
Tarif : 2€ la séance avec une boisson offerte
Public : pour les petits et les grands
Modalités : Arriver un peu avant pour les inscriptions en tenue de sport et avec de la bonne humeur !
20h00 : Apéritif + Repas d'ouverture de la fête 2018.
Apéritif et Fidewa à volonté !!!



Prix : 10€ pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 14 ans. Merci de vous inscrire avant le 23/10/18 auprès de Christian DUCOUSSO 05.61.98.65.22 ou Evelyne DANGLA 05.61.98.68.22. Bières, punch, vin et soft à volonté

22h30 : Soirée

« Thème HALLOWEEN »

Samedi 27 Octobre 2018



- 12h00 : Apéritif tapas offert et animé par le Comité des Fêtes
14h30 : Concours de pétanque en amical (doublette en 4 parties)
20h00 : Repas de la fête 2018 préparé par le traiteur « David & Natacha MAZEL »
Salade de chèvre chaud - Jambon à la ficelle grillé au feu de bois - Fromage - Crumble aux pommes - Café

Prix : 16€ pour les adultes et 10€ pour les enfants de moins de 10 ans. Merci de vous inscrire avant le 25/10/17 auprès de Christian DUCOUSSO 05.61.98.65.22 ou Evelyne DANGLA 05.61.98.68.22. N'oubliez pas vos couverts !

- 23h00 : Feu d'artifice
23h30 : Soirée animée par

« DJ MALARY »



Dimanche 28 Octobre 2018

- 11h00 : Messe – Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
12h00 : Grand lâcher de ballons par les enfants de l'école
12h30 : Apéritif concert
14h30 : Animation pour les enfants (jeux gonflables)
18h30 : Apéritif concert animé par
« CODEX »



A.S.L.F

➤ La marche,

Durant l'été, quelques personnes se retrouvaient un soir par semaine pour aller marcher dans Francon.

Certains s'étaient lancés un challenge, faire un marathon. Mission accomplie le samedi 29 septembre à Millau.



➤ La poterie,

Un mercredi tous les 15 jours de 14h à 17h, un petit groupe se retrouve avec Isabelle et font de belles choses.



N'hésitez pas à la contactez au 07.50.25.64.05,
D'autres activités sont également possible comme du tricot, crochet, coloriage,, elle sait tout faire.

Atelier ouvert à tous (débutants ou confirmés), adulte et y compris enfants accompagnés.

Prix : 30€/an.

Téléthon 2018

ou « *Vaincre la maladie c'est possible* »

Grâce aux dons, des traitements existent pour certaines myopathies. L'AFM a été créée en 1958 par les familles de malades.

60 ans de combat pour faire reconnaître ces maladies : une prise en charge des soins, le financement des fauteuils, de la recherche.

32 ans que le téléthon existe et cela fera 18 ans à Francon. Chaque année, à notre manière et avec nos animations, nous essayons de relever ce défi avec les communes voisines pour que les malades gardent espoir.

Nous vous donnons rendez-vous les **7 et 8 décembre** prochain. Le programme complet vous parviendra prochainement.

Couverture Internet

Suite à quelques plaintes des habitants du village sur la desserte internet, nous avons sollicité l'opérateur ORANGE qui gère les réseaux.

Nous avons rencontré la responsable communication avec les collectivités locales et au vu des sondages qu'elle a réalisés au 31/05/2018, la Commune de Francon se trouve bien desservie ;

La commune de Francon dépend du sous-répartiteur situé à Samouillan. Plus la distance entre votre habitation et le répartiteur est longue, plus le débit baisse.

1/Ainsi pour une distance ;

-1km, le débit IP ADSL sera de 16Mbits/s

-4km, le débit IP ADSL sera de 4 Mbit/s

-5.5 à 7km, le débit IP ADSL sera de 0.512Mbit/s.

2/ ce qui donne pour Francon,

Pour les fixes, soit 112 logements recevraient

- 100% l'ADSL ,
- 84 % la TV,
- 86% 4Mbit/s

- 4% 16Mbit/s
- 3% 30Mbits/s

Pour les mobiles, une population de 229 habitants auraient pour

- 56% la 2G
- 81% la 3G
- 97% la 4G
- 4% la voix Indoor.

Le Conseil Départemental a confié à la société « Altitude Infrastructures » le déploiement de la fibre optique sur le département de la Haute-Garonne. Le Plan et la méthode ont été présenté aux élus fin septembre.

Toutes les habitations seront reliées à la fibre optique fin 2022 pour les dernières.

Notre village, paisible, tranquille...



Clin d'œil / Francon un peu partout

Ici des membres du comité des fêtes

Un défi avait été lancé, et ils nous font part de leur voyage.

Francon s'exporte un peu partout, ici à l'île de la Réunion.



Ici deux franconnaises vont participer au Raid Amazones 2018 au Sri Lanka du 10 au 19 octobre.

C'est un raid 100% féminin ou plus de 300 Amazones s'affronteront, sur diverses activités durant 6 jours avec au programme « Treck /16km – VTT : 50km- Canoë/2*15km- Tir à l'arc-Trail/9km avec 1000m de positif ».

Ce raid a été créé par Alexandre Debanne (Animateur de télévision).

Jackie, Sophie DANGLA et leur troisième équipière Marion participeront à ce challenge et soutiendront 2 associations : LA SLA (Maladie de Charcot) et la SAPAUDIA (Leucémie) et iront à la rencontre des villageois pour distribuer du matériel dans les écoles...



Nouveau à Francon



L'ÉTRIER FRANCONAIS OUVRE SES PORTES

INSCRIPTIONS DÈS LE 12/09/2018
ROUTE DE LESCUNS-31420 FRANCON
06.74.87.30.44

NOMBREUSES ACTIVITÉS :
COURS EN GROUPE OU PARTICULIERS, INITIATION À L'ÉQUITATION, PRÉPARATION DES GALOPS,
ANIMATIONS, STAGES

ENFANTS DES 3 ANS, ADULTES



ST SYLVESTRE 2018 ????????



Après un tel succès un tel régal....

QUI VEUT PARTICIPER AUX PROCHAINES FESTIVITES ????

Un repas complet boissons incluses

Une animation digne de ce nom

Des cotillons

La salle des fêtes bien chauffée

Plus on sera nombreux mieux ce sera....

Le thème de l'an dernier : Héros en tout genre....

Cette année rien n'est décidé et bien-sûr rien n'est obligatoire....

Réservation, renseignements :

ELVIRE 06 79 42 90 03

ERIC 06 20 29 23 51

Pour info l'an dernier 49 €/ pers avec alcool et 42€/pers sans alcool

